

LES FRAIS DE SOLUTION ÉPARGNE VIE	
Montant minimal de versement initial	1.000 € (ou 500 € en cas de mise en place de
	versements libres programmés)
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	15 € (pris en charge par l'assureur, si l'adhérent n'est pas déjà membre à l'association AGORA)
FRAIS ANNUELS	
FRAIS DE GESTION DU CONTRAT	
Frais des supports	
- Support euros	0,60 %
- Support unités de compte	0,90 %
- Support Eurocroissance	Non concerné
FRAIS DE GESTION DES UNITÉS DE COMPTE	
1/ Gestion libre	
Fonds actions (moyenne)	1,88 %
Dont taux de rétrocessions de commissions	NA
Fonds obligations (moyenne)	Non concerné
Dont taux de rétrocessions de commissions	
Fonds immobilier (moyenne)	Non concerné
Dont taux de rétrocessions de commissions	
Fonds diversifiés (moyenne)	Non concerné
Dont taux de rétrocessions de commissions	
2/ Mode(s) de gestion par profil	
Mode de gestion Prudent (moyenne)	1,83 %
Mode de gestion Equilibre (moyenne)	1,84 %
Mode de gestion Engagé (moyenne)	1,86 %
Mode de gestion Dynamique (moyenne)	1,84 %
Dont taux de rétrocessions de commissions	Non concerné
AUTRES FRAIS ANNUELS	
Frais forfaitaires	Non concerné
Frais proportionnels	
Frais de la garantie décès plancher	2,52 % maximum par an du capital sous risque
Frais de la garantie optionnelle décès cliquet	2,52 % maximum par an du capital sous risque
FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)	
Frais à l'entrée	0 €
Frais sur versement	2% maximum
Frais de changement de modes de gestion (hors arbitrages en découlant)	0€
Frais de mise en place de l'option de sécurisation des plus-	
values	0€
Frais d'arbitrage	
Proportionnels ou forfaitaires	0,50 % des sommes désinvesties
Nombre d'arbitrages gratuits par an	12 (hors arbitrages automatiques réalisés dans le cadre de
	l'option sécurisation des plus-values gratuits)
Frais de rachat	0 %
Frais sur les versements de rente	3 % maximum
Frais de transfert interne sortant vers un autre produit	0 %